

TABLE DE L'ABONNEMENT.
 La Haye, Provinces.
 Par an . . . 26 fl. 30 fl.
 Par mois . . . 14 » 16 »
 Par semaine . . . 7 » 8 »
 Prix des insertions.
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAUX DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Loge Nieuwstraat,
 derrière le Prinsegracht (Noordzijde).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs de port.

La Haye, 6 janvier.

L'Arnhemse Courant cache mal le dépôt que lui a adressé des États-Généraux, et il nous fait, ce matin, votre sémonce, au sujet de l'article que nous y avons inséré. Mais, est-ce notre faute, si nous lisons dans cette remarquable, ce que leurs auteurs y ont dit, ce que l'éditeur impartial y découvre (1), et non pas ce que la presse d'Arnhem aurait tant désiré que l'on y eût consigné ?

Ensuite, nous ne sommes nullement surpris de la mauvaise foi que cette feuille exhale avec une naïveté qui ferait croire si la déloyauté du reproche qui l'accompagne n'infligeait de l'indignation.

Il y avait dans notre article un passage sur les mauvais citoyens qui espèrent pêcher en eau trouble. Nous n'avons nommé personne, mais il paraît que nos paroles sont allées directement à leur adresse. Tant mieux ! Nous comprenons maintenant, d'où vient l'hypocrite conseil de l'Arnhemse Courant, quand il nous dit : « Le Journal de La Haye se place sur un terrain glissant. Qu'il se borne, comme par le passé, à compiler ; c'est beaucoup plus sûr. » Plus sûr ! Oui pour vous, messieurs, nous n'en doutons guère. Vous pourriez continuer alors impunément votre rôle, et rabaisser, tout à votre aise, ainsi que vous le faites encore dès la première ligne de l'article auquel nous répondons, la nation dont vous usurpez le titre d'organe.

Repartache à nous, c'est de signaler à l'étranger, tout ce que le pays, que vous outragez sans cesse et dans le caractère de ses habitants et dans celui de ses représentans, renferme encore d'éléments de sagesse, de grandeur et de patriotisme. Le vôtre, qui ne voit mériter les éloges des journaux étrangers, en faveur de sa prospérité et de notre repos. L'Arnhemse Courant nous sommes sur un chemin glissant. C'est plus sûr, dans le temps où nous vivons, non-seulement à rester debout, mais même à s'élever, pour ceux qui jouent son rôle, que pour ceux que leur cœur et leur devoir poussent dans la carrière où nous marchons. Mais du moins, si le pied nous glisse, ce ne sera pas dans la boue. Si nous devons succomber, ce sera avec honneur. Nous doutons que l'on pût en dire autant du triomphe. Dieu en préserve la Hollande ! de tous ceux que nous combattons.

La Quotidienne reçue ce matin, contient un article sur notre pays qui ne contient rien de malveillant, mais où nous lisons avec surprise la passage suivant :

« Industrielle comme elle l'est, sage comme son gouvernement, un journal parvien, le Presse, signale à la France les sentimens de patriotisme, montrés à l'occasion de l'Adresse, par les Etats-Généraux de la Néerlande.

D'un autre côté, on lit dans la Gazette Universelle de Prusse, du 3 janvier : « A l'exception de l'opposition quand même, tous les organes de la presse hollandaise expriment l'affliction universelle que la mort du Roi Guillaume, comte de Nassau a causée dans le pays. Lorsque la tombe se ferme sur les restes d'un grand homme, toutes les mauvaises passions devraient se taire, toutes les opinions se confondre dans cette douleur. Malheureusement la presse des idées et la générosité des sentimens ne sont pas l'apanage de tous. L'histoire a commandé pour Guillaume de Nassau ; il y occupera une belle place, et la postérité comptera un grand homme de plus, lorsqu'elle aura vu son règne à un jugement impartial. »

ment l'eût été sans doute, avec la question religieuse de moins, la Hollande se tirera peut-être encore de la crise actuelle etc. »

Nous prions la Quotidienne de vouloir bien nous dire, où elle découvre chez nous une question religieuse ; et comment, dans tous les cas, celle-ci aurait pu exercer de l'influence sur notre situation financière ?

ÉTAT FINANCIER DU MEXIQUE.

Il résulte des documents officiels publiés par un correspondant de la Gazette de Berlin, que la dette publique du Mexique se monte à 325 millions de florins. Le budget des dépenses s'élève annuellement à 58 millions de florins, tandis que les recettes ne produisent que 28 millions. Il y a par conséquent depuis 1832 jusqu'à ce jour, dans les finances de l'état un déficit annuel de 30 millions de florins. Avis aux amateurs des républiques à bon marché.

On écrit d'Anvers que plusieurs personnes appartenant à des familles distinguées de cette ville, étaient parties ces jours derniers pour assister à l'inhumation des restes mortels de S. M. le roi Frédéric-Guillaume, comte de Nassau.

Mardi dernier, vers 5 heures du soir une petite voiture attelée d'un cheval, dans laquelle se trouvait le sieur Geevards de cette ville avec quatre de ses plus proches parens, venait du Zieken. Les rênes s'étant rompues, le cheval ne se sentant plus guidé, se dirige du côté du canal et tomba dans le Spui, entraînant avec lui la voiture, précisément devant la maison du sieur Geevards. La voiture fut entièrement culbutée, de sorte que les 5 personnes se trouvaient tout-à-fait en dessous, ce qui augmentait de beaucoup la difficulté de leur porter secours.

On parvint toutefois à sauver à quatre personnes, et grâce aux soins empressés de M. Daames, aubergiste aux Zeven kerken van Romeh et du docteur Hoven, on réussit après beaucoup d'efforts à les rappeler à la vie. Mais il n'en était pas de même de la cinquième personne, Mme Romani, qui s'étant embarrasée dans les traits du cheval ne put être retirée de l'eau à temps. Tous les secours de l'art ont été vainement employés à l'égard de cette malheureuse dame.

La direction du chemin de fer vient de publier le mouvement du chemin de fer pendant le mois de décembre 1843.

Départ de	Nombre de voyageurs.	Produit.
Amsterdam	12,050	fl. 10,639.62
Harlem	7,731	4,384.11
Leide	6,797	4,289.40
Voorschoten, jusqu'au 16 déc.	663	761.57
La Haye	7,401	7,834.76
A Halfweg	285	
» Vogelenzang	321	
» Hillegomerb. et Veenenburg	534	
» Piet Gijzenbrug	450	1,428.55
» Warmond	286	
» Voorschoten	402	
» Nieuw-Oosteinde	27	
Total.	36,956	fl. 29,338.02
Montant des mois précédens.	429,542	306,560.88
Total général.	466,498	fl. 335,898.90

Voici le résultat du mouvement de l'état civil de quelques localités du pays, de l'année 1843 :

	Naissances.	Mariages.	Décès.	Divorces.
Rotterdam.	3032	704	2114	4
Harlem.	971	174	753	1
Dordrecht.	853	144	644	1
Delft.	683	119	520	
Gouda.	613	92	450	
Schiedam.	480	80	291	
Goes.	173	28	181	

En attendant que nous continuions la publication des intéressans articles sur les missions protestantes en Afrique, où le zèle apostolique de quelques-uns de nos compatriotes a brillé d'un si bel éclat, nous donnons aujourd'hui, à la rubrique Variétés, un article sur sir Robert Peel qui sera sans doute également lu avec beaucoup d'intérêt.

Le Courrier français parle d'une petite comédie qui se serait jouée dans les bureaux de la Chambre des Députés, à propos de la loi de dotation pour le duc de Nemours. Cette loi, que le ministère dit-on, désire beaucoup ne pas être obligé de présenter, a été fortement combattue par quelques députés. L'auteur de cette comédie, dit le Courrier, qui a complètement réussi, a vainement voulu garder l'anonyme, tout le monde a nommé M. Guizot :

Voici ce qu'en dit le Courrier : « Ses compères l'ont-ils trahi ? Nous ne savons. Toujours est-il que cette intrigue parlementaire est un coup de traitre. L'austère puritan a dépassé le génie de Figaro ; il peut désormais se reposer sur son portefeuille, il lui appartient pour le reste de la session.

Au premier acte de cette pièce MM. Leboe, Delessert et Muret de Bord jouaient le rôle de défenseurs de la fortune publique. Le second acte n'est pas moins curieux. M. Guizot, empressé de se rendre aux Tuileries, exagéra les manifestations hostiles qu'avait fait éclater la demande d'une dotation, il se plaignit de l'indiscipline turbulente de ses amis, il représenta vivement au roi le danger qu'il y aurait de ne tenir aucun compte de l'opinion de la Chambre. Le dénouement fut aussi heureux que possible pour le ministère. Il se débarrassa en même temps d'une demande qui devait amener sa chute et rend impossible l'avènement d'un autre cabinet. Sur quel terrain pourraient en effet s'avancer les compétiteurs au pouvoir de M. Guizot ? Le terrain de la dotation est miné et il croûterait sous eux comme sous le 29 octobre.

La séance préparatoire d'hier a donc raffermi le ministère. Sa chute, qu'on pouvait prévoir, devient aujourd'hui plus problématique et plus lointaine. Qu'il se garde pourtant de trop compter sur le succès de sa ruse ; peut-être verrons-nous bientôt les dupeurs dupés.

Bourse d'Amsterdam, du 5 janvier.

Il s'est fait quelques affaires dans les intégrales, et nos fonds se sont maintenus à leur cours d'hier.

Les fonds espagnols n'ont plus la même fermeté, ils étaient aujourd'hui plus ou moins offerts et surtout les fonds sans intérêts. Les Ardoins moins que les autres. Les transactions dans les coupons étaient très-animées.

De tous les autres fonds étrangers, les péruviens seuls étaient fort recherchés et leur cote s'est améliorée d'un 1/2 %.

Cours de l'argent : prêt à garantie 3 %, prol. 3 % ; escompte 2 1/2 %.

Derniers prix à 5 heures : 2 1/2 % 5 1/2 % ; Holl. 5 % 99 1/2 ; à 100 ; Société de Commerce 135 ; Ardoins 20 1/2.

(Handelsblad.)

Héton du Journal de La Haye. — 7 janv. 1844.

AU JOUR LE JOUR. (1)

III.

Dans la nuit.

26 décembre 1843.

vous révéler au conteur, longues réflexions, rêves tristes et soudaines, larmes solitaires, exclamations brusques, découragements, résolutions violentes, tristes soupçons, raucours désespérés, toutes les agitations de deux âmes qui se heurtent, sans se voir, blessées l'une par l'autre, éprouvent un secret besoin de se découvrir.

Ainsi voyez dans la blanche alcove où veille une douce lumière, cette jeune fille plus blanche que la toile qui la couvre, belle de cette beauté que nul homme ne peut-être, la tête appuyée sur sa main, le coude perdu dans son bras, les yeux fixés et ouverts devant elle, immobile et agitée à la fois, la lumière de valours violet qui enveloppe sa chambre semble un cadre peuplé pour mieux faire ressortir la blancheur aérienne de la fine mousseline qui se drape en plus nombreux autour de sa couche.

Au milieu de cette chambre est une table couverte d'un riche tapis à frange doré, toute chargée de livres magnifiquement reliés, avec leurs fermoirs garnis de pierres précieuses. Sur la cheminée sont les bronzes les plus achevés ; des tableaux dans de chastes corps. En face, un dressoir antique tout chargé de fantaisies ravissantes de la mode d'hier ; puis quelques sièges bas, et des fauteuils souples, roulant sourdement sur un tapis moelleux. Au plafond, une chaîne dorée la lampe qui éclaire cet étroit et somptueux réduit.

— Et donc peut-être cette jeune fille qui veille là, absorbée dans sa longue et triste rêverie ?

— Voyez bien la, au fond de cette cour, cette vaste chambre carrelée : des rideaux de cañot blanc pendent aux vitres de ces croisées enfoncées dans un plafond surbaissé. En face d'une cheminée de pierre où fume un feu sordide, une table de bois blanc sur laquelle un jeune homme appuie son bras ; au fond de cette chambre, une couchette de noyer froide à l'œil, quatre ou cinq chaises de paille, misérables malgré leur propreté, un papier passé et qui flotte sur le mur, agité par l'air qui pénètre par les huis mal joints des fenêtres et des portes, et dites-moi à qui rêve ce jeune homme immobile aussi. Les yeux fixés et ouverts devant lui ? Car cet espace ouvert devant l'œil qui pense, vide de tous les objets qui s'y trouvent réellement, se peuple, au gré de l'imagination, de mille fantômes charmans ou hideux, consolateurs ou dés-

espérans. A qui donc rêve ce jeune homme si pauvre, dans ce misérable réduit ?

Il rêve à cette belle jeune fille, que vous regardiez tout-à-l'heure ; elle rêve à ce pauvre jeune homme que vous voyez maintenant.

— S'aiment-ils donc ?
 — Est-ce que je le sais ? Ce que je viens de vous raconter s'est passé hier, et peut-être ne se reverront-ils plus ; peut-être quand le sommeil aura passé sur cette agitation qui les tient éveillés tous les deux, l'un pour l'autre, peut-être ne penseront-ils plus à ce qu'ils ont senti, et peut-être que dans huit jours ils seraient fort embarrassés de se le rappeler.

Cependant voici ce qu'ils se disaient à cette heure où l'on se dit tout à soi-même ; Sabine d'abord :

« Cet homme me déteste. Je l'ai compris à la dureté de son regard ; cet homme me méprise, je l'ai vu à la contraction de son amer sourire. Est-ce caprice, brutalité, sottise ? Non, il y a dans son visage une hauteur calme et sévère qui n'admet pas ces haines puériles qui viennent du caprice. Ce n'est pas brutalité, il suffit de voir la distinction de ses manières, d'entendre la sonore douceur de sa voix et l'éloquence de son langage. Ce n'est pas sottise, M. Simon ne le venterait pas comme un homme du plus vrai mérite, qu'on deviendrait l'étendue et la vivacité de son intelligence à l'expression de sa physiognomie, à l'éclat de son regard. Il y a donc à la haine et au dédain de cet homme pour moi (car il me hait, il me méprise, cela se voit), il y a donc une cause qui m'est étrangère. Est-ce parce que dans les nombreuses propriétés que m'a laissées mon père il s'en trouve une qui a appartenu à sa famille ? C'est un regret facile à comprendre ; mais de là à en vouloir à celle à qui le hasard l'a donnée, il doit y avoir bien loin. Serait-ce que parce qu'il est devenu pauvre, il éprouve cette basse jalousie qui envie toute fortune ? »

Cela ne pouvait pas être non plus selon la pensée de Sabine ; car, par une sorte de conviction dont rien n'eût au lui rendre compte, elle ne pouvait supposer une mauvaise passion à ce jeune homme. Plus d'une fois même, l'idée qu'elle pouvait avoir, à son insu, des torts envers lui traversa l'esprit de la jeune fille. Ne pouvant sortir de ce dédale inextricable, elle se réserva d'interroger son tuteur, et puis, débarrassée pour ainsi dire de ce doute, elle pensa tout-à-fait à Silvestre, rien que pour lui. Alors il lui fut facile de trouver que le sort était injuste, que la fortune et le nom de M. de Bellestar iraient mieux à M. de Prosnay qu'à ce gros bêtard vulgaire qui mentait à son nom et à son titre. Et comme Sabine ne pouvait pas douter que M. de Bellestar ne fût venu dans l'intention de se présenter comme futur époux, elle se le figura lui faisant une déclaration d'amour ; et comme elle le trouvait abominablement gauche, laid et présomptueux, elle se figura quelle autre tournure, quelle autre passion, quelle autre élégance aurait un pareil être, une semblable prière, s'ils étaient faits par ce beau Silvestre, au visage si noble, aux regards si éloquens ; et voilà qu'en s'écoutant le faire parler, elle sentit son cœur battre si violemment, qu'elle y porta la main et qu'elle se donna la tête dans son oreiller en disant d'un ton content : Allons, il faut dormir.

Et de son côté que se disait ainsi le pauvre Silvestre ?

Il accusait le sort.

« Il a tout donné à cette jeune fille, disait-il, la beauté, l'esprit et la fortune qui double la beauté, et l'esprit. Et cette fortune dont le monde l'absoudra lui vient d'une source infâme, et elle en sera vaine. Rien ne lui pèse à cette heureuse héritière, pas même le nom de son père, qui était un malhonnête homme. Devant qui pourrait-elle en rougir, lorsqu'elle m'a pour ainsi dire affronté dans ma misère qui est le résultat de sa fortune ? Non qu'elle l'ait voulu, non qu'elle ait eu le parti pris de m'insulter par le chant qu'elle a choisi, mais elle sait, elle doit savoir qui je suis, et elle n'a pas pensé à moi... elle n'a pensé à rien. Légère, déjà vaine, bientôt insolente, quand ce rastro litré, qui était là pour elle, lui aura donné son nom, elle écrasera sur son front de sa honteuse richesse celui à qui son père l'a volée ; elle le raillera, elle se moquera, elle s'amusera de son nom, si jamais elle daigne le savoir, elle se moquera de moi, elle voudrais appeler sur sa tête.

— Et pourquoi ne les appelles-tu pas, jeune homme ?
 — C'est que je ne sais, par quel charme elle m'apparaît comme une candide et blanche image, tout entourée de honteux lambeaux qui ne la touchent pas ; c'est que sa voix, qui m'a fait pleurer et crier, est dans mon oreille, comme une harmonie inconnue et qui m'enivre ; c'est que l'éclair de ses regards est dans mes yeux comme un feu qui les a inondés ; c'est qu'il me semble... »

Et peut-être Silvestre allait-il dire en lui-même le motif de la colère qu'il éprouvait, lorsqu'une voix acre et chagrine, sortie d'une pièce voisine, lui cria :

— Allons, Silvestre, éteins ta chandelle ; il faut dormir ; tu t'es assez amusé ce soir.

Cette voix était celle de la vieille tante, Mlle de Prosnay. Elle avait jadis confisqué toute sa fortune à son frère, le père de Silvestre, et la même main qui en avait dépouillé M. de Prosnay avait aussi réduit sa sœur à la misère. C'était la main du père de Sabine. Silvestre fut arrêté dans sa rêverie par la voix de sa tante, comme s'il eût été surpris au milieu d'une mauvaise action ; il gagna son lit glacé et il murmura tout bas :

— Oh ! non, ce ne serait pas seulement une folie, ce serait une lâcheté !... Allons, il faut dormir.

Et tous les deux, Sabine et Silvestre, veillèrent longtemps encore.

LE JOUR DE NOËL.

C'était encore hier ; et, cette fois-ci, hier c'était le jour de Noël. Connaissez-vous l'église Saint-Vincent-de-Paul, une misérable grange dont on a fait une église pour remplacer quelque église dont on aura fait une grange ? C'est à peine si le jour est levé, et déjà l'étroite enceinte du temple est envahie ; car la France ne demande pas mieux que d'être religieuse, à la condition que les prêtres ne s'en mêleront pas trop.

Quelques pas après la porte d'entrée, vous eussiez pu voir une vieille femme, vêtue de noir, avec un bonnet de percale blanche, garni d'une mousseline pauvrement brodée. La prière agitée d'un mouvement rapide ses lèvres.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

Faits Divers.

On écrit de Kronstadt, le 12 décembre. Une mare rougeâtre qui, dans la soirée du 9 de ce mois, parut au ciel du côté de Neustadt, s'étendit avec une rapidité incroyable de l'Ouest au Sud, en sorte que les habitants de la ville doutaient s'il y avait un incendie à Neustadt ou plus au Midi, à Rosenau. La neige qui tombait était chassée par un vent si impétueux, que plusieurs personnes, ayant voulu se rendre le même soir au lieu de l'incendie, soit en voiture, soit à cheval, ne purent absolument dépasser la Landbourg St-Barthélemy. On n'apprit que le lendemain des détails plus positifs. C'était bien Neustadt que le malheur avait frappé. En deux heures environ, les granges et les écuries de plus de cent propriétaires étaient devenues la proie des flammes. Le feu, que le vent chassait, sévit des deux côtés de la rue principale; il prit même au foin qu'on tâcha de préserver en l'entraînant en meules hors du village, en sorte que ceux-mêmes dont les maisons furent épargnées, ont fait la perte sensible de leur fourrage d'hiver. Vu l'extrême rapidité avec laquelle le feu se propageait, il était fort difficile de mettre le bétail en sûreté; aussi perdit-il plusieurs chevaux, bœufs et porcs. Mais, ce qui est le plus affligeant, cet incendie coûta la vie à un homme; il ne périt pas immédiatement par les flammes, mais par suite de la fatigue et de l'effroi. Si l'élément déchaîné ne s'étendit pas plus loin, on le doit surtout à l'activité des habitants accourus de Rosenau, de Wolkendorf, de Zeiden et de Weidenbach. Malgré ce grand désastre, il est fort heureux qu'aucune habitation n'a été consumée; ainsi les infortunés ont du moins un abri pour l'hiver. Bien qu'on ne sache pas au juste comment le feu a pris, il paraît néanmoins certain qu'on ne doit pas l'attribuer à la malveillance.

— Les journaux allemands annoncent qu'à Gènes on travaille avec la plus grande activité à l'armement d'une flotte qui doit faire voile pour Tunis, à l'effet de contraindre le Bey à donner au gouvernement sarde la satisfaction demandée. Le cabinet des Tuileries a offert, dit-on, sa médiation, et cette offre a été acceptée. Toutefois, comme il n'est point encore arrêté, à Gènes d'ordre de suspendre l'armement, cela ferait croire que dans le cas même où les négociations pour un arrangement fussent entamées, plusieurs bâtimens seraient envoyés dans les eaux de Tunis.

— On écrit de Berlin, le 23 décembre, à la Gazette de Trèves : La plus grande fabrique de cotonades de Berlin et de toute l'Allemagne septentrionale, qui occupait plus de 800 ouvriers, vient de les renvoyer subitement et de cesser ses travaux. Elle a d'immenses quantités de fabricats, mais elle ne peut pas en placer. Il faut absolument que la politique du Zollverein crée promptement des débouchés outre-mer.

— Les chemins de fer, exploités en Allemagne pendant le mois de novembre, étaient au nombre de 22, ayant 249 milles géographiques de longueur. Ils ont transporté, dans cette même période, 509,843 voyageurs et 956,790 quintaux de marchandises. Les recettes pour les uns et les autres se sont élevées à 485,906 thalers. Il est à remarquer que la ligne du Rhin et du Hanovre ne figurent pas dans ce relevé.

— Sur toutes les lignes de chemins de fer qui sillonnent l'Angleterre dans tous les sens, il y a eu cette année une augmentation considérable dans les recettes. Sur la ligne de Londres à Birmingham, cette augmentation a été de 16,376 liv.; sur celle de Manchester à Leeds, de 12,565; sur celle de Great-Western, de près de 20,000 liv. Sur les lignes de moindre importance, l'augmentation a été proportionnelle; aussi les actions de la plupart de ces entreprises sont en faveur, et quelques-unes s'occupent de construire des lignes d'embranchement.

— On a découvert récemment à Orléans-Ville, un fort beau buste romain, en marbre, d'une exécution parfaite et assez bien conservé. Ce buste a un caractère particulier de physionomie, qui permettra sans doute, plus tard, de reconnaître l'empereur ou le général romain dont il reproduit les traits. On continue les fouilles, qui pourront être plus fructueuses encore.

— Suivant des données officielles, il est né l'an 1841 en Russie, exception faite des gouvernemens de l'Ouest et des provinces caucasiennes d'où il n'existe point de renseignemens à cet égard, 2,485,730 âmes, dont 2,186,430 appartenaient à l'église grecque. Il mourut 2,021,909 personnes, dont 1,799,210 membres de cette église; par conséquent, il est né 463,830

hommes de plus qu'il n'en est mort. Parmi les décédés, il y en avait 351 âgés de plus de cent ans; un homme avait atteint l'âge de 140 ans. Il y a eu 540,715 mariages.

— On écrit de Canton de Zug à l'Abbatia : Un jeune homme, convaincu d'avoir volé des objets sacrés dans l'église de Baar a été exposé, le 13 décembre, sur la place publique de Zug. Après son exposition, il a été reconduit en prison; en traversant les rues de la ville, il a reçu la fustigation.

— L'ukase qui ordonne la translation des israélites des districts-frontières de la Russie dans les provinces de l'intérieur, reçoit en ce moment son exécution. Cette mesure frappe près de 100,000 âmes; les familles reçoivent des passeports de l'autorité qui contiennent l'indication du lieu où elles devront se transporter; quelques jours après qu'elles les ont reçus, il faut qu'elles aient vendu et réalisé tous leurs biens.

— Il résulte d'un tableau statistique que nous avons sous les yeux, que le nombre des hauts fourneaux de la Grande-Bretagne en 1843 était de 527, dont 350 étaient en activité et 177 étaient éteints. La quantité de fer brut fabriquée, ou que les hauts fourneaux en activité pouvaient fabriquer était de 1,327,612 tonnes par an; mais comme il faut toujours déduire 20% sur ce chiffre, il reste encore une fabrication réelle de 1,062,090 tonnes.

En 1839, il y avait en Angleterre 429 hauts fourneaux dont 379 en activité et 50 éteints. La fabrication annuelle était de 1,248,260 tonnes.

— Un meeting nombreux a eu lieu la semaine dernière à Edimbourg; il se composait en grande partie d'individus appartenant aux classes ouvrières. Des résolutions pour proclamer le principe du suffrage universel et le refus de l'impôt, s'il n'est voté par les véritables représentans du peuple, ont été adoptées par acclamations. La réunion était présidée par le doyen de la corporation municipale, dont plusieurs membres y assistaient. Des meetings du même genre doivent avoir lieu prochainement à Glasgow, à Parsley et dans d'autres villes d'Ecosse.

EXTERIEUR.

CHINE. — On dit que dans le traité supplémentaire qui doit être signé par le plénipotentiaire de S. M. britannique et le commissaire impérial, ce dernier se propose d'introduire une clause, garantissant à toutes les autres nations les mêmes privilèges pour le commerce et les autres relations que ceux accordés aux Anglais. Cette clause paraîtrait avoir pour but de rendre inutile le renouvellement de toutes négociations avec les agens que d'autres nations pourraient envoyer en Chine: en arrivant ici, ils trouveront tout déjà fait. Les seuls agens diplomatiques de l'étranger qui pourront avoir de l'utilité, seront des consuls ou peut-être un consul-général dans la station la plus importante, car il n'est pas probable que de longtemps des diplomates étrangers seront reçus à la cour de l'empereur. (Canton Press.)

GRÈCE. — On écrit de Trieste le 22 décembre. Suivant des rapports venus de Grèce, le commerce si longtemps en souffrance, a repris sur les places de ce pays; la confiance revient peu à peu, et l'on nourrit les meilleures espérances pour le nouvel ordre de choses.

On a convoqué pour l'époque du 17 au 29 janvier une assemblée générale des actionnaires de la Banque grecque, afin d'y rendre compte de l'année administrative qui vient de s'écouler, de fixer le budget pour 1844 et de discuter plusieurs autres questions. Comme dans les circonstances actuelles la Banque a acquis une plus haute importance, c'est avec une sorte d'impatience qu'on attend la réunion de cette assemblée.

ETATS-UNIS. — PHILADELPHIE, 14 décembre. Le Morning Chronicle contient une correspondance dont nous extrayons les passages suivans :

« Robert Tyler, le fils du président, a cherché à exciter l'apitiosité des Américains contre l'Angleterre dans une allocution qu'il a adressée à un meeting du repeal. Heureusement que le peuple bien intentionné de l'Amérique ne pense pas, comme lui, et que peu d'Américains assistent à ces meetings. Le New-York Express, dit que M. Tyler fils a parlé comme une machine à vapeur et qu'il a débité son discours avec une vitesse de 60 milles à l'heure.

La question du territoire d'Orégon reste dans le statu quo; on dit qu'un habile écrivain de Washington, M. Grenough va

publier un ouvrage sur ce sujet, ouvrage qui ne fera qu'augmenter l'irritation des esprits. Il est probable qu'une loi votée dans la Chambre des Représentans pour l'établissement de postes militaires et civils sur le territoire d'Orégon, aussi probable que cette loi sera repoussée par le Sénat. Les whigs ont une majorité de 5 membres.

On dit que M. Rhet de la Caroline sud proposera au Congrès une loi tendant à abroger le présent tarif pour lui en substituer un plus modéré. Le budget de l'année prochaine a été présenté au congrès par le secrétaire de la trésorerie. Nous trouvons les chiffres suivans: Liste civile, missions à l'étranger, 3,685,067 dollars; armée, 2,113,920; fortifications et artillerie, 4,091,480; département indien, 1,068,318; pensions, 1,098,050; marine, 8,894,007; total, 20,950,842.

Les journaux de Washington annoncent que M. Fox, ambassadeur anglais, se retire et qu'il sera remplacé par M. Kenham, autrefois ambassadeur à Mexico.

Le bateau à vapeur Warren a fait explosion samedi dernier près de Pittsburg, 14 personnes ont été grièvement blessées. On a volé aux malles de New-York et d'Albany 150,000 dollars.

Le vaisseau Birmingham, de New-York, en destination pour Mobile, s'est perdu sur les récifs d'Ellon avec son chargement.

L'assemblée de Haiti vient de publier un projet de constitution assez semblable à celui des Etats-Unis.

Une lettre du Texas annonce que les deux tiers du Congrès et du peuple texien sont en faveur de l'annexion aux Etats-Unis.

Une lettre de Carthagène rapporte que le gouverneur Carthagène a été assassiné avec deux de ses amis, à Clénaga.

Le parti démocratique du Congrès a l'intention de congédier le gouvernement de l'union pour 1844, ainsi qu'il se présente, Martin van Buren; vice-président un représentant des états du Midi, le secrétaire de l'intérieur; T. H. Benton des finances, J. Buchanan; de la guerre, colonel Johnson.

AUTRICHE. — VIENNE, 27 décembre. La nouvelle adresse résolue par la Diète hongroise, contre le rescrit relatif à la liberté de parler restreinte pour les députés de la Croatie, a été renvoyée à S. M. l'empereur par S. A. I. l'archiduc Palatin, arrivé ici ces jours-ci, et fait maintenant le sujet des discussions du conseil-d'état. On est curieux de savoir si S. M. agréera les prières de la Diète, mais il semble que, l'adresse étant conçue dans les termes les plus modérés, on n'en viendra pas au moyen extrême, qui serait de dissoudre la Diète. Tous les archiducs, ministres assistent aux conférences tenues à ce sujet. En attendant, la Diète hongroise s'est ajournée jusqu'au 2 janvier prochain, beaucoup de magnats et de gentilshommes profitent de cet intervalle pour faire des voyages soit ici, soit dans leur pays. Le Ban de Croatie, M. le comte Haller, est parti pour Agram, afin d'y prendre des renseignemens sur les événemens sanglans qui s'y sont passés.

La veille de Noël, il y eut soirée de famille chez S. M. l'impératrice qui, conjointement avec son auguste époux, causa une agréable surprise à la famille de S. A. I. l'archiduc François-Charles en lui offrant des étrennes. Lundi, les chevaliers de la Toison-d'Or se rendirent à la chapelle du château en cortège solennel, et la cour en habits de gala. Quant à la fête du jour de l'an, la cour la célébrera sans bruit, et la famille impériale n'acceptera point de félicitations; seulement le grand-maître de la cour recevra la haute noblesse au nom de la famille.

On verra toujours une grande attention aux articles publiés dans les journaux étrangers sur les droits protecteurs et l'accession de l'Autriche à l'union douanière allemande. On assure que M. le baron Kubeck, président de la chambre suprême des finances, a encore de grands plans de réforme en tête, et que la question précédemment soulevée, relativement à l'accession, n'est probablement qu'ajournée. S. A. I. l'archiduc Etienne assiste régulièrement à toutes les séances de la Chambre des finances, et se prépare avec une infatigable activité pour sa nouvelle place où il doit représenter le souverain en Bohême.

VIENNE, 28 décembre. Le prince Colloredo, chambellan de S. M. l'empereur, est mort ce matin, à la suite d'une longue et pénible maladie.

BADE. — CARLSRUHE, 31 décembre. S. A. le prince Auguste de Nassau, qui hier matin célébra son anniversaire après s'être levé en parfaite santé, fut subitement atteint dans la même matinée d'une maladie si grave que les félicitations n'eurent pas lieu. Aujourd'hui l'on apprend qu'un coup d'apoplexie l'a privé de la parole. On craint pour ses jours.

minces et blanches, et lorsque son œil quittait un moment son livre, elle jetait autour d'elle un regard, dont il semblait que rien ne pût modérer l'ardeur haineuse; pas même la prière qu'elle adressait au Dieu qui est grand par sa miséricorde. A côté d'elle était Silvestre, les genoux appuyés sur une des deux chaises qu'il occupait, le front incliné vers la terre, un livre de messe dans la main. De temps en temps sa tante, qui l'avait accompagnée à l'église, le regardait d'un air mécontent. La profonde méditation dans laquelle était plongé Silvestre, lui déplaisait, car la vieille femme ne comprenait pas que le cœur pût vivre sans faire entendre ce petit bredouillement sourd qui permet aux dévots de remplir leurs devoirs religieux en pensant à tout autre chose.

Cependant Silvestre était, à vrai dire, en ce moment, bien plus dans les voies du Seigneur que sa tante. Tandis qu'elle débitait d'un train de dix lieues à l'heure, les prières qu'elle savait depuis quelques soixante ans passés, et qu'elle avait jamais probablement parlé à son âme, Silvestre cherchait à appliquer à l'heure présente de sa vie, les saints principes de la foi. Il faut reconnaître qu'une pensée plus qu'un monde se mêlait à cette pensée religieuse. Il rêvait de Sabine, mais comme tous les esprits impressionnables, il y rêvait dans le sens des choses dont il était entouré.

« Pourquoi lui en voudrais-je, se disait-il, parce qu'elle est riche d'une fortune que son père a dérobée au mien? Est-elle coupable d'être née de parens coupables, et ne dois-je pas lui pardonner à elle qui est innocente, lorsque je viens invoquer ici le Dieu qui ordonne de pardonner à ceux-là même qui nous ont offensés. »

Certes, on serait difficile d'exiger des sentimens plus chrétiens que ceux-là, et la vertu de Silvestre se sentait assez forte pour les mettre en pratique; mais, au delà de ce sacrifice, cette vertu n'était plus que faiblesse. Il supportait difficilement la pensée de se trouver encore en présence de Mlle Durand; il sentait que le ressentiment qu'il pourrait dominer loin d'elle se réveillerait malgré lui à la première rencontre, surtout s'il se trouvait que M. de Bellestar y assistât. Comment se faisait-il que M. de Bellestar fût, pour ainsi dire, le plus grand tort de Sabine aux yeux de Silvestre? Comment, si indulgent pour elle lorsqu'il la considérait toute seule, la trouvait-il impardonnable si elle associait sa vie à celle du marquis? Celui-ci ou les siens avaient-ils été pour quelque chose dans la ruine du père de Silvestre? Il est inutile de dire qu'il n'était rien, et il est même probable que Silvestre eût plus facilement pardonné ce crime à M. de Bellestar qu'il ne lui pardonnait d'avoir la prétention de devenir le mari de Sabine.

A tout ce tumulte de pensées qui agitaient Prosyny, se mêlait cependant la pensée sérieuse des devoirs qui lui restaient à remplir, et à plusieurs fois son cœur s'était délagé de tous ces intérêts pour s'élever vers Dieu et lui de-

mander sincèrement la lumière qui devait le guider, et la force nécessaire pour marcher dans le droit chemin.

Rien ne se décidait encore dans son cœur, lorsque ses réflexions furent interrompues par un mouvement qui se faisait derrière lui. On s'écartait comme pour faire place à quelqu'un; Silvestre se retourna à ce bruit, et se vit face à face avec Mlle Durand qui, accompagnée d'une vieille gouvernante, cherchait des yeux une chaise libre dans l'enceinte.

Pour tout autre que Silvestre, la plus médiocre politesse lui ordonnait d'offrir sa place à une femme inconnue; pour un clerc de l'étude de M. Simon, c'était un devoir de la céder à la pupille de son patron, mais pour Prosyny c'était une action énorme, compromettante, pleine de suites très-graves, de remords peut-être.

Le trouble de Silvestre fut extrême, et ce fut précisément parce qu'il fut confondu de cette soudaine apparition, qu'il fit, sans s'en douter, le mouvement machinal que lui avaient appris ses habitudes de politesse. Il s'écarta, montra les deux chaises à Mlle Durand et se recula en s'inclinant et sans prononcer une parole. Sabine le remercia, par une légère salutation, sans paraître l'avoir reconnu, et prit sa place. A ce mouvement, Mlle de Prosyny s'était retournée et avait attaché son regard sur le visage et le visage de la voisine que lui donnait son regard. Elle ne vit qu'une jeune et belle fille; mais c'était assez pour que son regard devint plus acre et plus jaune, et le coup-d'œil qu'elle lança à Silvestre l'eût cruellement averti de sa faute, si déjà de lui-même il n'eût pas été horriblement fâché de ce qu'il venait de faire.

A ce moment, il voyait se dresser devant lui toutes les fureurs de sa tante, si elle venait à apprendre la lâcheté qu'il venait de commettre en étant poli avec la fille d'un homme dont Mlle de Prosyny ne parlait jamais qu'en termes tellement exaspérés, qu'elle ramassait les plus vilaines épithètes de la langue pour lui en faire un cortège. Quelle insulte ne verrait-elle pas dans ce rapprochement opéré par son neveu, d'elle, Mlle de Prosyny, la victime, avec la fille, de son bourreau, avec la fille du voleur, du brigand, du scélérat Durand? Jamais homme placé entre deux rivaux dont l'un est capable des dernières extrémités, n'a été plus tremblant, n'a suivi, d'un œil plus inquiet chaque mouvement de celle dont la moindre parole peut amener une horrible explosion.

Pour cette fois, il faut le dire, la colère de Silvestre contre Sabine fut sincère et réelle. Cette femme se trouvait introduite dans ses pensées, dans ses rêves; c'était déjà beaucoup. Mais elle se jetait étourdiment dans sa vie pour ajouter de nouveaux chagrins à ses douleurs, des misères inappreciables à sa misère... à une misère dont elle était la cause.

Et puis voilà qu'une idée traverse tout-à-coup la tête de Silvestre; car l'ex-

plication de cette politesse, faite à Mlle Durand va se présenter si naïve et si simple à tous les esprits, que personne ne manquera de la donner comme il suit :

« Comment vouliez-vous qu'il fit autrement? Certainement il est impossible qu'il ait oublié par quelles infâmes saletés la père de Mlle Durand a réduit le sien à la misère. Mais elle est la pupille de son patron, qui adore cette jeune fille. M. Simon n'est pas homme à souffrir que personne manque d'égards envers elle. Si Prosyny s'en était avisé, il en eût eu trop à souffrir pour ne pas y regarder à deux fois; et le pauvre garçon n'eût pu vivre et faire vivre sa tante que les quinze cents francs qu'il gagne chez M. Simon. Ah! dame! quand on est réduit là, il faut bien courber la tête. »

La possibilité de cette explication, cette excuse que l'odieuse pupille du monde allait donner à sa conduite, révolta Silvestre et l'humilia à ses propres yeux; elle l'humilia d'autant plus qu'elle avait quelque chose de vrai. C'est que toute sa vie dépendait de la place qu'il occupait chez M. Simon.

Oh! quand on a le cœur étouffé et l'esprit ambitieux, mais que l'oppression du malheur et la misère ont renfermé tous les élans de son âme pour demander la liberté du travail sans existence méhinore, mais régulière; quand on est étouffé tous ses rêves pour se faire assez petit pour la petite place que vous donne le hasard, et qu'un hasard comme celui que nous venons de dire vient nous montrer notre infimité; alors il se mêle dans le cœur des mouvemens de rage contre le monde qui vous a été si dur, contre soi-même, parce qu'on a manqué de courage. Silvestre, envahi par cette pensée se méprisait, se détestait; mieux valait à cette heure pour lui, mieux valait la misère, la faim, le suicide que d'entendre dire: « Il faut bien qu'il se résigne, le pauvre garçon. »

A ce moment, il eût voulu pouvoir courir chez M. Simon pour lui rendre sa place, pour lui montrer qu'il avait de la fierté dans le cœur. Mais il ne pouvait quitter sa tante... Et cette simple réflexion en entraînant mille autres plus cruelles à sa suite. N'était-ce pas elle dont son père lui avait dit à son lit de mort: « Hélas! je lui ai fait perdre toute sa fortune, il est juste que tu lui donnes au moins du pain jusqu'à la fin de ses jours. »

Pouvait-il, par un sentiment violent de vanité blessée, la priver du patri moine de son travail; alors même qu'il eût pu le remplacer par un autre, ne savait-il pas que dans cette existence besogneuse, où chaque dépense est strictement pesée jour par jour au revenu de chaque jour, un mois d'attente était un mois de misère qui pèserait longtemps sur cette pauvre vieille femme.

Oh! que de larmes intérieures gonflaient le cœur de Silvestre à cette pensée, et quel véritable ressentiment l'éprouvait contre celle qui avait si gaudement et si indifféremment appuyé sur la blessure endormie de son cœur.

Cependant l'office s'acheva; et Sabine s'étant retournée, dit doucement à Silvestre: — Je vous remercie, Monsieur.

GRAND-DUCHÉ DE HESSE. — DARMSTADT, 2 janvier. Aujourd'hui à 11 heures, S. A. I. le grand-duc héritier de Russie est parti de Darmstadt pour retourner à St-Petersbourg, où S. A. I. arrivera avant le renouvellement de l'année russe. S. A. I. est accompagné de la grande-duchesse Marie Alexandrowna, son auguste épouse, et plusieurs membres de la famille grande-ducale, accompagnés S. A. I. jusqu'à Langen.

Durant les quatre semaines que S. A. I. le Césarevitch a passées à Darmstadt, l'auguste prince a charmé par son amabilité et sa conversation spirituelle et affectueuse tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher. On pense que S. A. I. reviendra rejoindre son auguste épouse vers la fin de février, et que l'illustre et aimable couple séjournera auprès de la famille grande-ducale jusqu'au mois de mai.

ESPAGNE. — MADRID, 29 décembre. Une réunion des députés de la droite et du centre a eu lieu chez M. Carriquer. Sans approuver la mesure si subitement prise par le ministère, on a convenu dans cette réunion que l'on désignerait une commission, chargée de s'entendre avec le président du conseil des ministres, afin de voir si la marche que le gouvernement se propose de suivre, est d'accord avec l'opinion des membres de cette fraction de la Chambre.

D'un autre côté, les progressistes ont également tenu une réunion chez M. Mados. A cette réunion ont assisté les députés Madoz et Serrano, l'ancien ministre de la guerre. Cette séance a été fort animée et plusieurs membres voulaient que l'on fit une proclamation à la nation, mais M. Mados s'est opposé à un semblable parti et est parvenu à convaincre les autres. On a décidé dans cette réunion que chacun s'occuperait de surveiller attentivement la marche du gouvernement, pour signaler les atteintes qu'il pourrait vouloir porter à la constitution, et l'on est convenu de rédiger une sorte d'instruction à l'usage de tous les membres progressistes, d'après laquelle chacun d'eux aurait à se diriger.

On dit que par le courrier d'hier il a été expédié dans toutes les provinces d'Espagne une quantité prodigieuse de proclamations contre le gouvernement. Aucune mesure n'a été prise pour empêcher, au départ, ces proclamations. On a paru hier dans la *Gazette de Madrid* un article qui explique les raisons par lesquelles a été déterminé le gouvernement d'adopter la mesure de la suspension des séances des Cortès.

Les grands débats auxquels donna lieu pendant plusieurs jours consécutifs la conduite de M. Olozaga dans la nuit du 28 décembre, en même temps qu'ils empêchaient les Cortès et le gouvernement de s'occuper des lois que nécessite tant l'état du pays que l'irritation des esprits à une extrême limite.

Le funeste esprit de parti étouffait la voix de la raison, qu'avait heureusement endormies le soulèvement qui s'était montré de nouveau et plus ardent que jamais. De telle sorte qu'il ne régnait plus dans les délibérations du Congrès ce calme impassible et cette prudence que réclamait les matières graves soumises à sa discussion.

Depuis on avait donné plus de valeur qu'elles n'en avaient aux paroles échappées dans un moment d'exaspération, et on avait pu conduire à de nouveaux troubles. Dans un tel état de choses, le gouvernement ne pouvait s'empêcher de suspendre les travaux des Cortès. Il l'a fait hier. Le repos amènera la réflexion et le temps apaisera les esprits; les discussions ont été inconvenientes, de faire perdre un temps précieux qui pourrait être utilement employé.

Hier au soir quelques individus, emprisonnés à l'occasion de la tentative d'assassinat contre le général Narvaez, se sont évadés. On assure que ce sont précisément ceux que l'on a lieu de considérer les plus coupables. On dit que le factionnaire qui gardait ces prisonniers a été arrêté.

On dit que le général Iriarte, l'un des plus zélés partisans d'Espartero, se tient sur la frontière de Portugal, où il organise des bandes avec lesquelles il se propose de se jeter dans la Galice, pour déterminer dans cette province un nouveau pronunciamiento dans le sens progressiste.

FRANCE. — PARIS, 4 janvier. La commission de la Chambre des Pairs s'est réunie hier pour entendre la lecture du projet d'adresse rédigé par M. le duc de Broglie. Le projet a été approuvé par la commission. On assure que la Chambre sera convoquée pour vendredi prochain en séance publique, à l'effet de recevoir communication de ce projet. Mais on pense que la discussion, au lieu de commencer immédiatement comme cela est arrivé quelquefois, sera ajournée à lundi.

On dit d'autre part que dans la première réunion des commissaires de l'adresse qui a eu lieu hier, tous les membres sont tombés d'accord sur la nécessité de ne pas prolonger leurs travaux, afin de ne pas perdre de temps comme l'année dernière pour la rédaction de l'adresse. Il aurait été décidé tout d'abord, que l'adresse serait le calque du discours du trône et qu'on laisserait à la majorité de la Chambre le soin d'ajouter par amendement, des allusions directes au voyage des députés légitimistes et à celui de la reine de la Grande-Bretagne.

Une partie des députés de l'extrême gauche se sont réunis aujourd'hui, et ils ont décidé qu'ils ne prendraient aucune part à la discussion de l'adresse et qu'ils se contenteraient de protester par des boules noires.

BELGIQUE. — Pendant le mois de décembre 1843, sont entrés au port d'Ostende, avec des chargements divers, y compris les bateaux à vapeur et les malles anglaises, mais non les chaloupes de la grande pêche, 45 navires, ensemble d'un tonnage de 5,819 tonneaux.

Pendant le même mois sont sortis, y compris les bateaux à vapeur et les malles anglaises, 56 navires, d'un tonnage de 6,898 tonneaux.

Deux chaloupes ont apporté, pendant le mois de décembre, de la grande pêche d'hiver au Doggerbank, 25 tonnes morue salée. Le prix moyen de la morue vendue dans le courant de ce mois, a été de 60 fr. la tonne.

Pendant le mois de décembre, les bateaux à vapeur ont débarqué à Ostende, en 27 voyages venant d'Angleterre, 807 passagers, dont 205 par les bateaux à vapeur de la Société anglaise en 9 voyages, et 102 par ceux de la malle-poste en 18 voyages.

La *Feuille d'Ostende* fait suivre cette statistique des lignes suivantes : « Dans aucun mois de l'année, le mouvement de notre port n'a été aussi insignifiant que dans le mois de décembre dernier. Nous avons seulement reçu 18 navires à voiles, dont 7 belges et 11 étrangers. Ces navires ont importé 2 cargaisons de diverses marchandises, 5 d'huîtres, 2 de sel de roche et laine, et les 9 autres consistaient en homards, laine et haréngs, sel de Portugal et fruits, bois, orge et avoine, graine de lin et sucre.

Vingt-neuf navires à voiles, dont 17 chargés et 12 en lest ont appareillé pendant ledit mois. Les navires chargés ont exporté 11 cargaisons d'écorces, 3 de pommes, 2 de marchandises coloniales et une de morue séchée. »

VARIÉTÉS.

Histoire Contemporaine. — Biographie, Économie Politique.

SIR ROBERT PEEL.

Depuis les dernières années du dix-huitième siècle, l'Angleterre, de même que la France, a passé par trois périodes politiques d'une nature différente et presque opposée; elle a eu l'âge des hommes d'état, l'âge de l'éloquence et des grandes choses, dans lequel brillèrent, comme autant de constellations, Burke, Sheridan, Fox et Pitt. Vint ensuite l'âge des hommes de guerre, qui se réunirent en deux grands noms, Nelson et Wellington. L'âge présent est le règne des hommes d'affaires, dont la dynastie commence à M. Huskisson pour aboutir à son représentant le plus éminent, sir Robert Peel.

Sir Robert Peel débuta dans la carrière politique, de la même manière que l'homme qu'il semble s'être proposé pour modèle: il eut, comme William Pitt, l'avantage d'être élevé pour les affaires, d'y entrer de bonne heure, et sous les auspices d'un nom déjà connu. Mais Pitt dut le jour à un des hommes les plus illustres qui aient dirigé le gouvernement de la Grande-Bretagne; la mémoire de lord Chatham aplanit à son fils l'accès du pouvoir. Sir Robert Peel n'héritait pas des mêmes traditions ni de la même autorité. Son père, manufacturier enrichi, membre de la Chambre des Communes, n'avait qu'une influence indirecte sur le gouvernement. Le premier sortait donc des entrailles de l'aristocratie; tandis que le second, placé devant les praticiens de l'Angleterre dans une condition analogue à celle des chevaliers

de la Rome antique, avait besoin pour s'élever plus haut, que l'aristocratie l'adoptât.

Cette adoption se fit avec empressement. Le patriciat anglais n'est pas, comme la noblesse allemande, une espèce de relique, un pur débris du passé. Il ne ferme pas ses rangs à quiconque compte moins de seize quartiers. Au lieu d'être exclusif et dédaigneux, il se fait accessible et appelle à lui tous les noms qui sont environnés de quelque lustre, tous les hommes qui peuvent utilement concourir à la grandeur du pays. De là, son incontestable supériorité sur les aristocraties de l'antiquité et du moyen-âge. C'est une famille qui se renouvelle et se rajeunit par l'adoption; c'est un arbre sur lequel viennent se greffer, à mesure que la sève qu'il contenait s'épuise, les plants les plus vigoureux que le sol national ait produits.

Comment les lords du coton, pour emprunter l'expression qui désigne, dans le langage du peuple, les parvenus de la finance et de l'industrie, se sont-ils assis auprès des lords de la terre? Cela vaut la peine d'être expliqué. L'histoire de la famille de sir Robert Peel est, sous ce rapport, l'histoire même du pays.

La famille Peel appartenait au Lancashire, à cette race d'hommes entreprenans et persévérans, qui ont porté si haut la puissance de l'industrie. Son grand-père était connu sous le nom de Persil Peele (*Parsly Peele*), surnom qui lui venait de l'idée qu'il avait eue de prendre la feuille du persil pour modèle dans ses premiers essais pour l'impression du calicot. Son père, Robert Peel, né à Blackburn en 1750, vécut longtemps dans l'obscurité, et fut un de ces habiles manufacturiers qui surent amasser une grande fortune, tout en contribuant au progrès de la mécanique industrielle ainsi qu'aux développemens du travail. Après avoir fondé à Bury un vaste établissement de toiles peintes, il se jeta dans la filature, qui, administrée avec intelligence, lui rapporta d'immenses profits.

Robert Peel, parvenu à l'opulence, devait naturellement rechercher les distinctions. Il entra au Parlement, comme représentant du bourg de Tamworth, et compta parmi les adhérens du ministère Pitt, qui voulut reconnaître ses services en l'élevant à la dignité de baronnet. Dès ce moment, la famille sortit de l'humble sphère qui avait protégé ses commencemens. Ayant acheté le manoir de Drayton, elle prit rang dans la compagnie très-peu nombreuse en Angleterre des grands propriétaires du sol.

Le vieux Peel a vécu assez pour voir se réaliser tous ses plans. Il est mort en 1830, alors que son fils avait déjà fait partie de plusieurs ministères, et jouissait d'une réputation égale à son talent. Le fondateur de cette famille paraît avoir été doué d'une remarquable sagacité. Sans posséder les qualités qui constituent le génie de l'invention dans les arts, et qui donnent l'initiative dans les affaires politiques, il avait ce tact, ce sens pratique qui fait juger, dans toutes les situations de la vie, le parti que l'on doit préférer. Voulant s'enrichir et enrichir ses enfans, il avait su choisir la spéculation qui se liait le plus étroitement aux destinées ascendantes de l'Angleterre. Plus tard, il devina tout aussi nettement l'avenir de son fils aîné; et voyant dans cet enfant l'héritier présomptif de Pitt, il ne songea plus qu'à le rendre digne de sa future grandeur.

Le jeune Peel fut envoyé au collège de Harrow, pépinière de célébrités aristocratiques, où il rencontra lord Byron, qui était du même âge que lui, et qui, a porté sur son condisciple un jugement épigrammatique dans la forme, impartial au fond. « Peel, l'orateur et l'homme d'état, écrit le chantre de *Childe-Harold*, était mon camarade de classe. Nous vivions en très-bons termes; mais son frère était mon intime ami. On a toujours fondé de grandes espérances sur Peel, parmi nous autres, écoliers et maîtres; et ces espérances, il ne les a pas trompées. Comme humaniste (*scholar*), il m'était infiniment supérieur; dans la déclamation et dans l'action oratoire, j'étais au moins son égal. Comme écolier, hors de l'école, j'étais toujours fourré dans les complots, et il les évitait; à l'heure des classes, il savait toujours ses leçons, et moi rarement; mais quand il m'arrivait de les savoir, je les savais presque aussi bien que lui. Sous le rapport des connaissances générales, de l'histoire, etc., je lui étais supérieur ainsi qu'à plusieurs jeunes gens de mon rang. »

On pourrait dire encore aujourd'hui de l'homme d'état ce que Byron disait de l'écolier; car ce n'est ni par l'élévation de la pensée ni par l'étendue de vues, que sir Robert Peel s'est placé au premier rang de ses contemporains.

Les études commencées au collège de Harrow furent continuées à Oxford. Le condisciple de Byron s'y distingua particulièrement dans les sciences mathématiques; et les souvenirs

— Faites donc attention, vous m'écrasez les pieds!
La pauvre vieille femme ne l'avait pas touché.
— Où avez-vous appris à parler ainsi à des femmes? lui dit Mlle de Prosnay.
Est-ce parce qu'elle est vieille que vous êtes impoli? Si c'était une mijauree de la tournaise de l'autre, vous lui auriez demandé pardon du mal qu'elle vous aurait fait.
Ceci se disait pendant la sortie, et Silvestre était dans un état de colère qu'il avait toutes les parties du monde à dissimuler.
Il regardait cependant que quelque chose lui avait attiré l'attention de la tante sur un autre sujet, lorsqu'il se sentit pris d'une nouvelle terreur en apercevant Mlle Durand debout sur le trottoir, attendant sa voiture. Un domestique était allé la chercher, et les portières tendaient la main avec toute l'ardeur que devait leur inspirer une femme qui n'avait pas un équipage.
Sabine donnait toutes sortes de monstres lorsque le coupé arriva en faisant rebrousser toute le monde sur le trottoir. Silvestre sauta rapidement dans la voiture, et, s'étant retournée pour donner ses ordres au domestique, elle aperçut Silvestre. Une subite rougeur lui monta au visage. Silvestre s'inclina sans savoir ce qu'il faisait, et la jeune fille lui répondit cette fois par une grave salutation.
Silvestre, en se tournant vers sa tante vit son oeil disgracieux qui semblait vouloir lui arracher le visage.
— Hum! dit la vieille fille, une orpheline qui a une voiture, qui vient à l'église avec une vieille femme qui n'est pas sa mère, comment ça s'appelle-t-il?
Silvestre feignit de ne pas avoir entendu; mais la tante avait les ongles à la langue, et elle continua à écorcher son neveu pour le faire crier.
— C'est comme ça de notre temps. N'est-ce pas honteux que l'on ait donné l'un des noms de la Sainte-Vierge à ces drôlesses-là?
Celle fois, Prosnay ne comprit pas du tout; mais Mlle de Prosnay continua :
— Ça s'appelle des lorettes... n'est-ce pas?... à cause...
— Ma tante, s'écria Silvestre indigné, qu'osez-vous dire contre cette jeune fille? c'est affreux.
— Ah! c'est bien singulier, cependant de venir seule à l'église... mais enfin, puisque tu en réponds... Et comment s'appelle-t-elle cette vertu?
C'était là la question foudroyante...
— Elle s'appelle... je ne me souviens pas bien.
— Ah! tu ne sais pas le nom des femmes à qui tu cèdes ta place à côté de moi... tu ne sais pas le nom des femmes qui te sautent en rougissant... tu ne sais pas le nom des élixirs de ton étude, des orphelines qui ont des équipages? c'est bon... c'est bon...
— Mais, ma tante...

— Vous comprenez, Silvestre, dit la vieille, qu'il y a des choses que je ne veux pas savoir...
— Ma tante...
— Pourquoi que vos intrigues ne vous dérangent pas de votre travail...
— Mais, ma tante...
— Seulement, une autre fois, prenez vos rendez-vous de manière à ce que je ne leur serve pas de manteau.
Il y avait de quoi exaspérer un plus patient que Silvestre. Il abandonna brutalement le bras de sa tante et fit un pas en avant. La colère rendit Mlle de Prosnay immobile. Silvestre se maîtrisa et revint :
— Ma tante, dit-il, d'une voix altérée, je vous prie de ne faire aucune supposition malveillante sur la jeune personne que vous venez de voir; elle n'est rien de ce que vous pouvez penser, et ce serait une infamie de répéter de pareils propos.
L'accès de Silvestre était si absolu et si sincère, qu'il arrêta le flot d'invectives qui bouillonnaient au bord des lèvres de Mlle de Prosnay; mais elle ne tint pas pour battue, et reprit :
— Tant mieux pour elle, si elle est d'une famille honorable.
Silvestre tressaillit; car par un de ces instincts dont la mécanique est admirablement douée, Mlle de Prosnay avait enfin trouvé le point par lequel elle pouvait véritablement attaquer l'inconnu.
« La tante sentit le tressaillement de Silvestre, et continua d'un ton ironique :
— Tant mieux aussi pour toi, mon garçon. Ce n'est pas une chose sans exemple, qu'un clerc d'avoué qui trouve une belle dot pour s'acheter une bonne charge, et quand c'est une belle fille qui l'apporte, cela vaut encore mieux.
Ces paroles remuèrent un monde dans l'esprit de Silvestre. Elles lui présentaient l'idée de son nom associé avec celui de la fille de l'indigne Durand.
— Ah! s'écria-t-il avec violence, laissez là cette femme, je vous en prie; vous ne savez pas le mal que vous me faites en parlant ainsi.
Ce dialogue avait mené Silvestre et sa tante jusqu'à la porte de leur maison.
— Il faut que j'aille à l'étude, dit Silvestre... Adieu, ma tante, adieu.
Mlle de Prosnay savait qu'elle ne pouvait retenir son neveu; mais elle avait compris qu'elle avait touché à un sujet qui devait l'intéresser vivement.
— Je croyais, dit-elle, que Noël était un jour de repos; mais je ne veux déranger les rendez-vous de personne.
Silvestre ne répondit pas, et la tante ajouta en ricanant :
— Je pars des rendez-vous d'affaires.
Prosnay s'éloigna, et la tante resta un moment sur le seuil de sa porte à le regarder, puis elle dit :
— Je saurai ce qui en est, je m'en vaux. (La suite à demain.)

qu'il y avait laissés contribuèrent sans doute plus tard, autant que ses opinions politiques, à le faire choisir pour représenter dans la Chambre des Communes cette vénérable et intolérante université. Mais sir Robert Peel entra d'abord au parlement sous d'autres auspices. Aussitôt qu'il eut atteint l'âge de rigueur, l'âge auquel Pitt était devenu membre des Communes d'abord, et ensuite ministre, en 1809, son père le fit élire par le bourg de Cashel.

Le début de sir Robert Peel jeta de l'éclat. Les circonstances étaient singulièrement favorables pour une capacité résolue et qui voulait s'essayer. Pitt n'était plus. L'administration du duc de Portland, dans laquelle deux ambitions, comme celles de Canning et de Castlereagh, se trouvaient à l'étroit et qui portait la responsabilité du désastre de Walcheren, venait de se dissoudre. Un nouveau cabinet se formait, présidé par M. Perceval, mais dirigé en réalité par lord Liverpool, qui s'appuyait à son tour sur l'habileté de lord Palmerston.

Le nouveau ministère avait besoin d'être soutenu, dans la Chambre des Communes, par tous les hommes qui annonçaient quelque intelligence, ou qui avaient quelque crédit. A ce titre sir Robert Peel, à peine âgé de vingt-deux ans, reçut la flatteuse mission de seconder l'adresse, et fit ainsi solennellement son entrée dans la vie publique. On remarquera que les deux rivaux qui devaient plus tard se combattre avec une alternative très-variée de succès et de revers, lord Palmerston et sir Robert Peel commencèrent leur carrière politique non-seulement comme membres du même parti, mais comme servant, l'un en qualité de ministre, l'autre en qualité de meneur parlementaire, les intérêts de la même administration.

Pour reconnaître les services de M. Peel, le ministère le nomma, le même année, sous-secrétaire d'état au département de l'intérieur. En dépit de cette promotion, le jeune orateur eut quelque peine à faire accepter par la chambre la supériorité que le gouvernement semblait proclamer en lui. On ne le considéra pendant assez longtemps que comme une éminente médiocrité. Sa manière trop laborieuse manquait de soudaineté et d'inspiration; cette éloquence, comparée à celle de Canning, qui était l'arbitre de l'art, avait des ailes de plomb. Joignez à cela que M. Peel n'avait pas alors, pour saisir l'attention, la ressource d'un nom illustre ni celle d'une haute position. Pitt avait trouvé sa place faite; M. Peel avait à s'en faire une: il lui a fallu trente années de persévérance et quinze années de ministère pour y parvenir.

En 1812, lord Liverpool, étant devenu premier ministre, appela M. Peel au poste de secrétaire d'état, en lui confiant l'administration de l'Irlande. Il reste peu de traces des travaux auxquels ces fonctions difficiles durent le condamner. Ses opinions ne commencèrent à compter dans le pays que le jour où M. Peel, après six ans d'exercice, crut devoir renoncer aux devoirs qu'il remplissait.

L'année 1819 est une époque mémorable dans la carrière de cet homme d'état. Jusque-là, le caractère de son esprit n'avait pas paru se dessiner. M. Peel n'était voué spécialement ni à l'étude de la loi, ni à cette connaissance des précédents politiques et à cette observation des personnes qui élèvent l'administration à l'état de science. Mais le débat que souleva la révision du système monétaire, vint révéler en lui les qualités d'un économiste consommé, qualités précieuses dans un temps où les difficultés financières sont les plus graves qui puissent arrêter un gouvernement.

On sait que l'or est la base de toutes les transactions, l'étalon de la valeur en Angleterre. A partir de la fin du dix-septième siècle, l'or a joué, dans ce pays, le rôle que l'argent joue sur le continent européen. Les billets de banque, qui sont la monnaie courante, étant convertibles en or à la volonté du porteur, ont obtenu, dans la circulation, une valeur égale à celle de l'or. Cet état de choses, qui avait résisté à bien des épreuves et notamment à la guerre d'Amérique, se trouva insuffisant pour les efforts que la guerre entreprise contre la France devait exiger. En 1797, le crédit de l'Angleterre, ébranlé par les victoires de Bonaparte, s'affaissa tout-à-coup. Les caisses de la Banque étaient à-peu-près vides, et les besoins du trésor devenaient chaque jour plus impérieux. Il fallut aller au-devant de la banqueroute. Par un ordre du conseil, daté du 27 février, Pitt dispensa la banque de rembourser ses billets en espèces, jusqu'à ce que le parlement en eût ordonné.

Le parlement confirma cette mesure de désespoir, tout en décrétant que les billets seraient payables en espèces, six mois après la conclusion définitive d'un traité de paix. Dans une circonstance aussi critique, le peuple anglais fit preuve d'une grande fermeté. Les marchands de Londres se réunirent, et déclarèrent que, pleins de confiance dans la solvabilité de la banque, ils prendraient ses billets pour leur valeur nominale. Le public, alarmé un instant, vint en aide, par son sang-froid, à l'audace du gouvernement. La vigueur des mœurs nationales sauva l'Angleterre d'un désastre, et ne permit pas que son papier-monnaie tombât dans le même discrédit que les assignats.

La banqueroute ayant été éludée par cette suspension de paiement, le gouvernement anglais se vit bientôt en état de déployer ses immenses ressources. Le papier de la banque défraya la circulation intérieure, et l'on put disposer des espèces métalliques pour les opérations militaires sur le continent. Trois ou quatre cent millions de francs en or ou en argent sortirent ainsi du pays. En même temps l'industrie britannique reçut une vive impulsion; et les armées de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie obtinrent les subsides qui devaient les réunir contre le peuple français.

Cependant le papier-monnaie ne put pas se maintenir longtemps au même niveau. Soit que le prix de l'or eût haussé, comme le veut M. Tooke, soit que la valeur réelle des billets fût tombée au-dessous de leur valeur nominale, il se trouva, au bout de quelques années, entre l'or et le papier-monnaie de l'Angleterre, une différence d'environ vingt pour cent. On offrait pour une guinée, valeur nominale de vingt-et-un shillings, jusqu'à vingt-sept shillings en papier. Dans le même temps, la circulation des billets de banque de toute origine s'était élevée de quinze millions sterling à vingt-cinq.

Lord Liverpool fut le premier qui, dans son admirable ouvrage sur les monnaies, signala le danger de cette situation. Un peu plus tard, le célèbre Ricardo publia un pamphlet qui fit une grande sensation, et dans lequel il démontrait la dépréciation des billets de banque, en comparant leur valeur à celle qu'obtenaient dans le commerce l'or et l'argent. L'attention publique fut attirée sur ce sujet, et la Banque elle-même ayant pris

l'alarme, le parlement ordonna une enquête en 1810.

Le comité (*bullion committee*) avait pour président Francis Horner, un homme d'état dont la carrière a été trop courte et que ses talens appelaient à une haute destinée. A la suite d'un rapport où sont établis les vrais principes de la matière, M. Horner proposa, le 8 mai 1811, à la Chambre des Communes, de voter une série de résolutions par lesquelles ces principes se trouvaient consacrés. La première se bornait à déclarer que, durant la suspension des paiements en espèces, les directeurs de la Banque devaient régler l'émission de leurs billets selon l'état du change avec les pays étrangers et selon le prix des métaux précieux. La seconde affirmait qu'il n'y avait de garantie suffisante et certaine contre l'inondation du papier-monnaie, qu'il n'y avait d'autre moyen de maintenir la valeur de la monnaie circulante, que de rendre toute espèce de billets légalement convertibles en espèces, sur la demande du porteur. Enfin, la sixième et dernière résolution portait que « afin de restituer graduellement cette garantie au peuple anglais, et afin de limiter l'émission du papier de banque, il était à propos de modifier la loi qui autorisait la banque à suspendre ses paiements en espèces, en décidant que la durée de cette suspension expirerait dans deux ans. »

Ces propositions obtinrent l'assentiment de tous les hommes éclairés; et si le gouvernement avait eu l'intention sincère de faire cesser le désordre des relations commerciales, du crédit, ainsi que de la circulation, il s'y serait rallié sans hésiter. Mais on était alors au plus fort de la lutte contre la France; et le ministère, ayant de grands besoins d'argent, n'entendait pas renoncer à la faculté illimitée de battre monnaie avec du papier. La banque de son côté trouvait un grand avantage à étendre ses émissions; car elle pouvait ainsi donner à ses actionnaires des dividendes de 10 p. c. Les nécessités présentes firent donc taire les considérations de la prudence; le gouvernement combattit les conclusions du comité.

Il ne s'en tint pas là. Le chancelier de l'échiquier, M. Vansittart, proposa une série de contre-résolutions, dont la principale était ainsi conçue: « Le comité pense que les billets de la banque ont été jusqu'ici, et sont encore considérés par le public, comme l'équivalent de la monnaie légale du royaume, et qu'on les accepte généralement comme tels dans toutes les transactions auxquelles la monnaie métallique est également applicable. » Mais la hardiesse d'une pareille proposition devait être dépassée par celle du commentaire. « Je demande à la chambre, dit M. Vansittart, de s'engager à croire que les billets de banque ont encore comme autrefois la valeur de l'or, dans les transactions intérieures du pays, les seules auxquelles on puisse les appliquer. » Voilà une rude promesse et telle que des ministères en exigent rarement de ceux qui les appuient. On voit des gouvernements qui demandent à leurs adhérents d'agir ou de voter contre leur conscience; mais ceux-là même ne vont pas jusqu'à prétendre forcer ce sanctuaire intérieur de l'opinion; ils n'exigent pas un acte de foi, un acte d'obéissance leur suffit. En face de cette tentative ridicule pour élever jusqu'à la hauteur d'une religion le système du papier-monnaie, Canning protesta comme Galilée devant l'inquisition: « Vous pouvez, s'écria-t-il, prendre l'engagement de croire que les billets de banque ont la valeur de l'or; mais allez seulement dans la Cité, et vous y verrez des guinées usées, qui n'ont plus le poids, se vendre encore 32 shellings! »

Les deux Peel, le père et le fils, se rangèrent parmi les membres de la majorité, qui vota comme voulait le ministère. Le vieux sir Robert Peel tint cette conduite par respect pour la mémoire de Pitt, et par une ferme conviction de son infailibilité. Quand à M. Peel, il dut céder à l'ascendant paternel, et peut-être aussi à quelque devoir de parti. L'expérience n'avait pas, d'ailleurs, assez mûri ses opinions pour qu'il fût en état d'adopter une pensée irrévocable sur ce point. L'occasion devait se représenter bientôt pour le jeune économiste de revenir sur un acte aussi peu réfléchi.

(La suite à un prochain numéro.)

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 8 janvier. (Représentation N° 87.)

La première représentation de la reprise de:

LE POSTILLON DE LONJUMEAU,

Opéra-Comique en trois actes, paroles de MM. de Leuwen et Brunswick, musique de M. A. Adam.

Un Divertissement,

Arrangé par M. Bolzaguet, Maître de Ballet.

On commencera à SEPT heures et demie précises.

Jeudi 11 janvier, 3^{me} représentation de:

LA REINE DE CHYPRE,

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. Halevy; orné de trois décorations nouvelles de la composition de M. J. B. van Nove. Divertissements de M. Bolzaguet. Costumes entièrement neufs, confectionnés par M. Berkhout, costumier.

Danse,

Au premier acte: **Pas de Trois**, dansé par M. Bolzaguet, Mlles Gautier et Laborerie.

Au troisième acte: **Chœur Dansé**, exécuté par MM. et dames du chœur et mesdames du corps de ballet.

Au quatrième acte: **La Cypriote**, dansé par mesdames du corps de ballet. Pas de **Deux Cypriotes**, par M. Bolzaguet et Mlle Laborerie.

En attendant la reprise de: **LA FORET DE SÉNART, LE GUITARRERO, LE POSTILLON DE LONJUMEAU, NORMA**, etc.

A l'étude: **L'HOMME BLASÉ, JOCRISSE EN FAMILLE, L'ÉTUDIANT ET LA GRANDE DAME**, vaudevilles; 1760, **OU UNE MATINÉE DE GRAND SEIGNEUR**, comédie.



DENTS DIAPHANES MINÉRALES.

M. DENTZ FHS, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, compte être à La Haye mardi prochain 9 de ce mois, de 11 à 5 heures, 2^{de} Wagenstraat, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter pour la Pose des Dents minérales Diaphanes, le Plombage des Dents au Leiment-Anodin et autres opérations concernant son art. 6244.

PRIX AU GRAND MAGASIN ET DÉPÔT DE DRAP ET NOUVEAUTÉS.

A. VAN NOORDEN,

Rue dite Spuistraat, N° 364.

Le soussigné, engagé par plusieurs Fabricans à débiter leurs produits au prix de fabrique, se trouve à même d'offrir un rabais d'autant plus considérable, que la beauté et le choix des étoffes ne laisse rien à désirer, aucune autre maison de commerce ne peut offrir des conditions aussi avantageuses.

Redingottes castorine.	fi. 13, 22, 24, 26, 28.
Idem drap fin.	» 26, 28.
Idem drap supra suprafin.	» 30, 32.
Pantalons Bujukins.	» 10, 12.
Idem cachimire.	» 12, 15.
Gilets en Soie.	» 3, 50, 8.

Puis des Gilets en velours, cachemire et tissus à des prix inouïs. Tous les dessins nouveaux et les modes les plus nouvelles lui parviennent le premier et le plus tôt possible, vu ses relations avec les meilleurs magasins de Londres et de Paris.

Ayant arrangé son établissement à l'instar de ceux de Paris, il est à même de suffire à toutes les commandes et de les faire exécuter avec la plus grande promptitude et une élégance irréprochable.

6265

A. van Noorden

Bij den Boekverkooper NOORDENDORP, op het Spui's Gravenhage, is uitgekomen:

DE GALVANISCHE

VERGULDING EN VERZILVERING.

Gelijk mede de verkopering, vertinning, verlooding, verzinkbronsing, verplatinering en vernickeling van metalen en werpen langs den galvanischen weg. Volgens eigen ervaring bewerkt door Dr L. Elsner, Leeraar in de Scheikunde Mineralogie aan de Koninklijke Industrie-school te Berlijn uit het hoogduitsch.

Onder alle tot dus verre in het licht verschenen geschriften over de zoo algemeen beoefende en ook bij ons te lande zoo veel belangstelling meedende kunst van galvanische metaalbekleding, is er voorzeker geen bij zoo veel duidelijkheid, eene zoo hoog mate van volledigheid in zich eenigt, als het hier aangekondigde. De aard der betrekking van den bewerker schrijver, gaf aanleiding te verwachten, dat zijn werk eene geheel tische strekking zoude hebben, en vooral ingerigt zoude zijn om aanminkundigen handwerksman en beoefenaar, tot eenen zekeren leidsdaden strekken bij hunnen arbeid. Deze verwachting is dan ook geenszins tegesteld. Van regeeringswege den last ontvangen hebbende, alle tot dit bekend geworden wijzen van bewerking en proefnemingen, in het Laboratorium der Koninklijke Industrie-school te Berlijn te onderzoeken en te beproeven worden de uitkomsten thans door hem medegedeeld, onderling vergeleken hetgeen zich profondervindelijk als het beste bewees, ter navolging aanbrengen. Men vindt hier niet alleen de zoogenaamde contact-verguldiging behandeld, maar ook alle overige wijzen van verguldiging en andere metaalbekleding zoo door middel van het goudkooksel als van de enkelvoudige galvanische keten en de zoogenaamde galvanische batterij; niet alleen de matte verguldiging en verzilvering, maar ook de verguldiging en verzilvering in verschillende kleuren (d' quatre couleurs), de verguldiging der gedaguerreotypische lichtbeelden en de galvanische outguldiging of ontzilvering der vroeger guldige of verzilverde voorwerpen. Alle handgrepen, alle bewerkingen bereidingen worden met zoo veel juistheid omschreven en opgegeven, dat zich voordoende moeilijkheden met zoo veel duidelijkheid opgelost, zoo bevattelijk voorgesteld, dat de kunst der galvanische metaalbekleding zelfs voor den geheel ongeoefenden toegankelijk wordt gemaakt, en dit werkje ook door den onderzoekende lezer niet te vergeefs zal worden geraadpleegd, om de hand te verschaffen in eene reeks van verschijnselen, welke zijne aandacht waardig zijn. Prijs: f 1.80.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 5 Janvier.

	Int.	COURS	OUVERT.	PREV.
Dette active.	5	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito d'or.	2 1/2	55	54 1/2	54 1/2
Syndicat.	4 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito.	3 1/2	80	80	80
Société de Commerce.	4 1/2	134 1/2	135	135
Dito nouvelle.	4 1/2	102	102	102
Emprunt de 1836.	4	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito des Indes.	5	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Chemin de fer du Rhin.	4 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Dito de Harlem.	5	105 1/2	105 1/2	105 1/2
Act. du lae de Harlem.	5	105 1/2	105 1/2	105 1/2
Oblij. Hops & C. 1798 & 1816 5		108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1823 & 1829 5		71	71	71
Inscrip. au Grand Livre.	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito.	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5		91 1/2	91 1/2	91 1/2
Emprunt de 1840.	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	90 1/2	90 1/2	90 1/2
Passive.	5	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Dette différée à Paris.	5	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Deferred.	5	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Ardoin.	5	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques.	5	—	—	—
Dito dito.	2 1/2	—	—	—
Cons. Ann.	3	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre.	3	—	—	—
Actions 1836.	—	—	—	—
Cons. Ann.	5	—	—	—
Obligations à Londres.	2 1/2	46 1/2	45 1/2	45 1/2

Bourse de Paris du 4 Janvier.

	Int.	COURS	OUVERT.	PREV.
Cinq pour cent.	—	124 60	124 60	124 60
Trois pour cent.	—	82 85	82 85	82 85
Emprunt Ardoin.	—	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Anc. différé.	—	—	—	—
Nouv. dito.	—	—	—	—
Passive.	—	5	5	5
Certificats Falconet.	—	107 00	107 00	107 00
Dette active.	2 1/2	—	—	—
Dette active.	5	308 1/2	308 1/2	308 1/2
Dito.	3	—	—	—
Banque belge.	—	705 00	705 00	705 00
Obligations de la Banque.	—	—	—	—

Bourse d'Anvers du 5 Janvier.

Métalliques, 5 p. — Naples, 5 p. — Ardoins, 5 p. 20. Dette différée ancien, 5 p. — Passive, 5 p. 5 p. — Lots de Hesse, 67 p. Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2 A., 1/2 P. — Coupons, 67 p.

Bourse de Vienne du 30 Décembre.

Métalliques, 5 p. 111. — Dito, 4 p. 100 1/2. — Dito, 3 p. 75 1/2. — de 1834. — Actions de la Banque, 1650.

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Lage Nieuwe Depôt-général à Amsterdam chez M. SCROONVELD et Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, Ebof